

La dépêche

Et si vous passiez à l'électrique ?

La mobilité électrique est un sujet important pour Enedis. En effet, d'ici à 2035, l'entreprise devra raccorder 7 millions de points de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. L'essor des véhicules électriques répond à des enjeux environnementaux, réglementaires, voire sociaux, rendu possible par des évolutions technologiques de plus en plus accessibles. Et vous ? Si vous passiez à l'électrique ? Le groupe EDF vous propose de pré-commander la nouvelle Nissan Leaf et de bénéficier d'une remise exceptionnelle de l'ordre de 14 % par rapport au prix public de commercialisation en 2018.

Un partenariat en faveur des salariés du groupe EDF

Dès le 3 octobre 2017, grâce au nouveau partenariat entre le Groupe EDF et Nissan, la nouvelle berline électrique « Leaf » sera en pré-commande chez les concessionnaires avec une remise exceptionnelle accordée aux salariés du Groupe, dont Enedis, de l'ordre de 14 % par rapport au prix public de commercialisation de 2018. Cette offre est proposée à tous les salariés en France métropolitaine jusqu'à la fin de l'année.

Les cent premiers acquéreurs du Groupe se verront offrir une station Sowee et un système de « smart charging* ».



* Analyser et croiser des données pour proposer la meilleure recharge de véhicule électrique.

Comment réserver la nouvelle Nissan Leaf ?

Une attestation d'appartenance à EDF ou à l'une de ses filiales vous sera nécessaire pour bénéficier du tarif annoncé.

Il est possible d'acquérir une ou plusieurs voitures pour les membres de sa famille. Le véhicule acheté ne pourra cependant pas être cédé dans les 6 mois suivant la date de

première immatriculation ni avant d'avoir parcouru 6 000 km au minimum.

Le groupe EDF se fait le simple relai de cette offre spéciale destinée aux salariés et ne sera pas partie prenante dans l'acte d'acquisition.

Nissan Leaf, la voiture électrique la plus vendue au monde

Dévoilée le 6 septembre dernier à Tokyo, la Nissan LEAF du Groupe Renault-Nissan est 100 % électrique. Elle n'utilise donc ni essence ni diesel.

Dotée d'une batterie de 40 kWh et associée avec une nouvelle motorisation, elle devrait proposer une autonomie réelle entre 200 et 350 km selon votre manière de conduire.



En savoir plus

Pour plus d'information, rendez-vous sur la communauté Enedis Infos de l'intranet.